



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 076/2023
SÉANCE N° 4 DU 22 MAI 2023

RAPPORT D'ÉVOLUTION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT CYCLABLE

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 16 mai 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-sept heures, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, président.

Étaient présents

Christian Lefort, Jean-Marc Coignard, Damien Richard, Loïc Broussey, Patrick Péniguel (à partir de 18 h 13), Jean-Bernard Morel, Jérôme Allaire, Jean-Louis Deulofeu, Isabelle Fougeray, Nicolas Deulofeu, Florian Bercault, Bruno Bertier, Patrice Morin, Lucie Chauvelier (à partir de 18 h 24 et jusqu'à 20 h 30), Antoine Caplan, Camille Petron, Éric Paris, Béatrice Ferron, Geoffrey Begon, Caroline Garnier, Bruno Fléchard, Nadège Davoust (à partir de 18 h 24), Georges Poirier, Céline Loiseau, Guillaume Agostino, Marjorie François (à partir de 18 h 24), Georges Hoyaux, Kamel Oghi, Sébastien Buron, Noémie Coquereau, Didier Pillon, James Charbonnier, Marie-Cécile Clavreul, Vincent D'Agostino (jusqu'à 19 h 45), Chantal Grandière, François Berrou, Nicole Bouillon (à partir de 18 h 17 et jusqu'à 20 h 37), Jean-Pierre Thiot, Anne-Marie Janvier, Bernard Bourgeois, Sylvie Vielle (à partir de 18 h 21), Guy Toquet (jusqu'à 19 h 58), Christine Dubois (à partir de 18 h 16), Julien Brocaïl, Gérard Travers, Éric Morand, David Cardoso, Fabien Robin, Yannick Borde, Christelle Alexandre, Louis Michel (jusqu'à 19 h 45), Marcel Blanchet, Olivier Barré, Dominique Gallacier (à partir de 18 h 13) et Michel Paillard.

Étaient absents ou excusés

Sébastien Destais, Annette Chesnel, Paul Le Gal-Huamé, Mickaël Marquet.

Étaient représentés

Anthony Roullier a donné pouvoir à Bernard Bourgeois, Gwénaél Poisson a donné pouvoir à Sylvie Vielle, Fabienne Le Ridou a donné pouvoir à Jean-Marc Coignard, Jocelyne Richard a donné pouvoir à Jean-Bernard Morel, Hervé Lhotellier a donné pouvoir à Damien Richard, Isabelle Eymon a donné pouvoir à Nadège Davoust, Marie Boïsgontier a donné pouvoir à Bruno Fléchard, Catherine Roy a donné pouvoir à Patrice Morin, Marie-Laure Le Mée Clavreul a donné pouvoir à Céline Loiseau, Christine Droguet a donné pouvoir à Sébastien Buron, Samia Soultani a donné pouvoir à Didier Pillon, Vincent D'Agostino a donné pouvoir à Marie-Cécile Clavreul (à partir de 19 h 45), Pierrick Guesné a donné pouvoir à James Charbonnier, Vincent Paillard a donné pouvoir à Éric Morand, Corinne Segretain a donné pouvoir à Yannick Borde, Pierre Besançon a donné pouvoir à Christelle Alexandre, Louis Michel a donné pouvoir à Nicole Bouillon (à partir de 19 h 45), Michel Rocherullé a donné pouvoir à Christine Dubois.

Christian Lefort et Céline Loiseau ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 26 mai 2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 MAI 2023

RAPPORT D'ÉVOLUTION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT CYCLABLE

Rapporteur : Isabelle Fougeray

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29 et L5211-1,

Considérant que le développement des infrastructures et équipements en faveur de l'usage du cycle au quotidien doit être accéléré,

Que l'objectif, développement d'un réseau intercommunal favorisant l'intermodalité, les coopérations intercommunales ou les accès aux pôles générateurs de déplacements, soit ajouté au schéma directeur d'aménagements cyclables (SDAC),

Que le Conseil départemental souhaite que leur seul interlocuteur soit l'EPCI,

Que suivant les situations, Laval Agglomération peut réaliser directement les investissements sur des itinéraires identifiés considérés comme structurants ou accompagner financièrement les collectivités partenaires dont les aménagements respectent les grandes orientations du schéma directeur d'aménagements cyclables (SDAC),

Considérant la constitution d'un comité de 14 membres de l'EPCI,

Après avis de la commission mobilité,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Le conseil communautaire approuve de promouvoir le développement des infrastructures et équipements en faveur de l'usage du cycle au quotidien.

Article 2

L'objectif, développement d'un réseau intercommunal favorisant l'intermodalité, les coopérations intercommunales ou les accès aux pôles générateurs de déplacements, est ajouté au schéma directeur d'aménagements cyclables (SDAC).

Article 3

La création d'un comité constitué de 14 membres pour le suivi de l'évolution du SDAC est approuvée.

un comité est constitué de :

- Isabelle Fougeray, vice-présidente "transports et déplacements" ;
- Isabelle Eymon, déléguée communautaire "mobilités douces" ;
- Sylvie Vielle, vice-présidente "habitat, logements et rénovation thermique" ;
- Nicole Bouillon, vice-présidente "développement des entreprises et de l'économie sociale et solidaire" ;

- Eric Paris, vice-président "enseignement supérieur, recherche et vie étudiante" ;
- Christine Dubois, vice-présidente "aménagement durables et qualité de vie" ;
- Louis Michel, vice-président "territoire zéro carbone, agriculture et transition alimentaire" ;
- 7 membres de la commission "mobilité" en fonction des pôles du territoire.

Article 4

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 5

Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le président,

Florian Bercault

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200083392-20230522-S04-CC-076-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/05/2023

Mise en ligne : 26/05/23